

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 14/038/2006 (Public)

Bulletin n° : 291

ÉFAI

10 Novembre 2006

## **Irak. Un an plus tard, justice n'a toujours pas été rendue aux victimes d'actes de torture**

Amnesty International appelle le gouvernement irakien à rendre publiques les conclusions de son enquête dans ce qu'on a appelé en novembre 2005 l'affaire al Jadiriya; un certain nombre de suspects placés en détention sous le contrôle du ministère irakien de l'Intérieur avaient été torturés. Les autorités irakiennes avaient rapidement annoncé l'ouverture d'une enquête après la révélation au grand jour de ces faits, mais un an plus tard les conclusions n'ont toujours pas été rendues publiques et les responsables de l'incarcération, des actes de torture et du traitement brutal infligé aux détenus n'ont toujours pas été amenés à rendre des comptes.

Le 13 novembre 2005, quelque 168 détenus, parmi lesquels des mineurs, ont été découverts dans un bâtiment du quartier de al Jadiriya à Bagdad où ils étaient détenus illégalement sous le contrôle du ministère irakien de l'Intérieur alors dirigé par Bayan Jabr Solagh. Tous étaient en mauvaise santé, dénutris et affaiblis, beaucoup avaient déclaré avoir subi des actes de torture. Selon la Mission d'assistance des Nations unies en Irak (UNAMI), nombre d'entre eux portaient des traces de blessures causées par des chocs électriques, des traces de coups et blessures à l'arme blanche.

Les détenus ont indiqué que plusieurs personnes avaient été tuées par ceux qui les avaient capturés et que d'autres étaient mortes en détention. Un détenu, père de cinq enfants, a raconté plus tard à Amnesty International qu'il avait été frappé, suspendu au plafond et que ses interrogateurs « *avaient menacé de faire venir ma femme, ma mère et ma sœur et de les violer devant moi. J'ai été privé d'eau et de nourriture pendant huit jours, soumis à des chocs électriques et à des brûlures de cigarettes sur la main et le cou.* »

C'est à la suite d'un raid des forces américaines sur le bâtiment du ministère de l'Intérieur que le sort des détenus a été porté à la connaissance du public. Venant après le scandale de la prison d'Abou Ghraïb, l'affaire avait suscité l'attention et l'inquiétude de la communauté internationale et les autorités irakiennes avaient rapidement annoncé l'ouverture d'une enquête mais sans donner plus de détails. Un an plus tard, les autorités irakiennes n'ont toujours communiqué aucune information bien que l'ambassadeur américain en Irak, Zalmay Khalilzad, ait déclaré lors d'une conférence de presse que son gouvernement faisait pression pour qu'une « *enquête sérieuse* » soit entreprise par les autorités irakiennes. Lors de la même conférence de presse, il a déclaré que les États-Unis avaient mené leur propre enquête mais les conclusions de cette enquête n'ont pas non plus été rendues publiques.

Amnesty International avait salué l'annonce par le gouvernement de l'ouverture d'une enquête sur l'affaire al Jadiriya mais s'inquiète de plus en plus du retard pris dans l'annonce de ses conclusions. L'organisation demande instamment au Premier ministre Nuri al Maliki, qui a pris ses fonctions en mai 2006, de rendre public le résultat de l'enquête et de veiller à ce que les responsables présumés des atteintes aux droits humains perpétrées à al Jadiriya soient rapidement amenés à rendre des comptes, comme l'exige le droit international, sans recours à la peine de mort.